

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DU 28/08/2017**

PRESENTS : MARTIN – GRELLETY – HAREL - PORTELLO – DELBOS – FEUILLE - FOURAN - SOULAGE – PERROT

ABSENTS REPRESENTES : DOAT par FEUILLE, COUPARD par PERROT

SECRETARE : Jean-François FOURAN

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/08/2017

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 26/07/2017.
Il est adopté à l'unanimité.

Délibération 2017-08/28

SUPPRESSION D'EMPLOI ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu de la fermeture de la classe maternelle de l'école de Varennes, classe déplacée vers le pôle maternel créé à St Capraise de Lalinde, il convient de supprimer l'emploi correspondant d'ASEM.

Le Maire propose au Conseil Municipal la suppression de l'emploi d'ASEM à temps non complet à raison de 17h30 heures hebdomadaires, à compter du 01/09/2017.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois,

Vu la saisine du Comité technique paritaire en date du 17/08/2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire et de modifier comme suit le tableau des emplois à compter du 01/09/2017 :

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	FONCTIONS
<u>Cadre emploi administratif :</u>		<u>1</u>	<u>1</u>	<i>ETAT CIVIL COMPTABILITE PERSONNEL ELECTIONS URBANISME</i>
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	20	1	1	
<u>Cadre emploi technique :</u>		<u>3</u>	<u>3</u>	<i>ESPACES VERTS- BATIMENTS CANTINE GARDERIE ASEM</i>
Adjoint technique	35	1	1	
Adjoint technique	25.50	1	1	
Adjoint technique	7.00	1	1	
Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe	17h30	0	0	

QUESTIONS DIVERSES

La randonnée de St Avit, organisée par l'APV, aura lieu le dimanche 10/09/2017 à partir de 8h30, heure de départ des marcheurs.

Fin de la réunion à 22h10.